



PROJET DE COORDINATION

2020 / 2025

POLE DES FORMATIONS PARAMEDICALES

IFSI-IFMEM-IFAS-IFA-IFCS

ECOLES D'IADE, IBODE, Puéricultrices

Sommaire

| | |
|--|-----------|
| INTRODUCTION | 1 |
| 1.1 Le bilan du projet 2015-2019 | 3 |
| GENESE DU PROJET | 4 |
| 2 Les éléments fondateurs..... | 4 |
| 3 Les enjeux | 5 |
| 3.1 National..... | 5 |
| 3.2 Local | 5 |
| 4 Le contexte de l'établissement..... | 6 |
| 4.1 Contexte du Centre Hospitalier Universitaire ; | 6 |
| AXES DU PROJET | 8 |
| 5 Les Orientations retenues..... | 8 |
| 5.1 Renforcer la démarche qualité dans une logique de référentiel HCERES..... | 9 |
| 5.2 Promouvoir les activités numériques en partenariat avec l'université..... | 10 |
| 5.3 Renforcer et structurer les liens avec les établissements et professionnels de santé accueillant les étudiants et élèves en stage; | 11 |
| 5.4 Accompagner les équipes pédagogiques et administratives vers l'universitarisation et une montée en compétence raisonnée..... | 12 |
| 5.5 Consolider les parcours des étudiants et leurs droits dans le cadre universitaire. | 13 |
| CONCLUSION..... | 14 |
| 6 ANNEXES | 1 |
| 6.1 L'organigramme du pôle des formations paramédicales du CHU de Caen | 1 |
| 6.2 Evaluation du projet de pôle 2015-2019 | 1 |
| BIBLIOGRAPHIE | 3 |

Liste des sigles utilisés

| | |
|-----------------|--|
| CDS | Cadre de Santé |
| CEFIEC : | Comité d'Entente des Formations Infirmières et Cadres |
| CF | Cadre Formateur |
| CH | Centre Hospitalier |
| DGOS | Direction Générale de l'Offre de Soins |
| DRH | Direction des Ressources Humaines |
| DSIF | Directeur des Soins en Institut de Formation |
| EAS | Elève Aide-Soignant |
| EPP | Evaluation des Pratiques Professionnelles |
| ES | Etablissement de Santé |
| ESI | Etudiant en Soins Infirmiers |
| GPMC | Gestion Prévisionnelle des Métiers et des Compétences |
| HCERES | Haut Conseil de l'Evaluation de la Recherche de l'Enseignement Supérieur |
| IA | Infirmier(e) Anesthésiste |
| IBO | Infirmier(e) de Bloc Opératoire |
| IF | Institut de Formation |
| IFA | Institut de Formation Ambulancier |
| IFAS | Institut de Formation Aide-Soignant |
| IFMEM | Institut de Formation des Manipulateurs en Electroradiologie Médicale |
| IFSI | Institut de Formation en Soins Infirmiers |
| IGAENR | Inspection Générale de l'Administration de l'Education Nationale et de la Recherche |
| IGAS | Inspection Générale des Affaires Sociales |
| LMD | Licence, Master, Doctorat |
| ONDPS | Observatoire National de la Démographie des Professions de Santé |
| PFRS | Pôle Formations et Recherche en Santé |
| TIC | Technologies de l'Information et de la Communication |
| UE | Unité d'Enseignement |
| UFR | Unité de Formation et de Recherche |
| VAE | Validation des Acquis de l'Expérience |

INTRODUCTION

La formalisation de ce projet quadriennal s'inscrit dans les orientations des missions du Directeur de Soins en Institut de Formation (DSIF) décrites dans la fiche métier de la Fonction Publique Hospitalière et le référentiel métier publié en 2010¹.

Nous retiendrons en particulier les responsabilités qui y sont déclinées ;

- ✓ Elaboration du projet de(s) l'institut(s) en lien avec le projet de soins et le schéma régional des formations sanitaires et sociales ;
- ✓ Mise en œuvre de la démarche qualité de la structure et du processus de certification ;
- ✓ Elaboration du plan de développement professionnel continu de l'établissement dans son champ de compétence ;
- ✓ Mise en œuvre de la formation initiale, préparatoire et continue ;
- ✓ Information des publics concernés, sur le métier, la formation et l'accès à celle-ci ;
- ✓ Accueil et information des étudiants et mise à disposition de ressources pédagogiques et de recherche.

Un état des lieux mené en 2019 a permis d'identifier plusieurs axes à poursuivre : la communication et le développement numérique, les partenariats, la valorisation et le développement des compétences de l'équipe et la démarche qualité. Elles revêtent toutes la même importance et vont contribuer à inscrire les écoles et instituts du pôle dans les objectifs suivants :

- ✓ Définir les orientations stratégiques de l'institut en lien avec les dossiers nationaux et régionaux de santé publique et le partenariat avec l'université ;
- ✓ Proposer des axes de travail et des indicateurs de suivi permettant aux acteurs de disposer d'un support opérationnel.

Le projet décrit dans ce document dessine donc les grandes lignes directives qui mobilisent les Instituts du pôle des formations paramédicales du CHU de Caen (Instituts de Formation en Soins Infirmiers (IFSI), Aides-Soignants (IFAS), Ambulanciers (IFA), Infirmiers Anesthésistes (IADE), Infirmiers de Bloc Opératoire (IBODE), Puéricultrices, Manipulateurs en Electroradiologie Médicale (IFMEM) et cadre de santé dans une dynamique de pôle de 2020 à 2024.

¹www.metiers-fonctionpubliquehospitaliere.sante.gouv.fr/.../Referentiel-DS-Mission-DGOS-CNG.pdf

Il doit permettre d'initier une réflexion commune pour résoudre les problématiques quotidiennes des acteurs de la formation ; équipe de l'institut, étudiants et professionnels partenaires de la formation en stage.

1.1 Le bilan du projet 2015-2019

Le précédent projet s'inscrivait dans une logique d'appropriation de nouveaux locaux, ceux de l'UFR santé entraînant de profonds bouleversements architecturaux et d'organisation passant d'une logique individualisée dans les anciens locaux où chaque institut ou école disposait d'un périmètre spécifique pour les salles de cours et les bureaux à une logique mutualisée. L'ensemble des bureaux administratifs et pédagogiques étant regroupés en un même lieu, le 4^{ème} étage d'une aile du PFRS et l'ensemble du dispositif pédagogique totalement mutualisé entre les instituts et écoles du pôle des formations paramédicales et l'UFR santé (salle de cours-amphis)

La mise en œuvre du projet visait à développer 4 axes :

- ✓ **axe 1** : Développement d'un dispositif qualité par l'harmonisation des pratiques et la formalisation des procédures ;
- ✓ **axe 2** : Promotion de la communication interne et externe et engagement d'une politique de développement numérique dans les domaines pédagogiques et administratifs ;
- ✓ **axe 3** : Renforcement et structuration des liens avec les établissements et professionnels de santé accueillant les étudiants et élèves en stage ;
- ✓ **axe 4** : Optimisation du dispositif de formation par la valorisation des compétences des formateurs, le développement des méthodes et des outils.

Les indicateurs de suivi ont permis de mesurer le chemin parcouru pendant ces 4 années, les tableaux de suivi sont disponibles en annexe.

GENESE DU PROJET

Ce projet s'inscrit dans la continuité du projet 2015-2018 écrit comme tel dans le pôle, il est issu d'une politique prospective et participative.

La démarche aboutit à la conception d'actions d'amélioration concrètes favorisant une formation par alternance professionnalisante et des conditions de travail de qualité. L'amélioration continue de la formation des étudiants et élèves et le développement de la culture métier constituent des axes de progrès en faveur d'une meilleure qualité des prises en charge des usagers.

2 LES ELEMENTS FONDATEURS

L'élaboration de ce projet prend appui sur le cadre réglementaire concernant la réforme des programmes de formation des professions de la santé, l'évolution de la gouvernance des instituts et la loi relative à l'organisation et la transformation du système de santé n° 2019 n°0172 du 26 juillet, « Loi de modernisation de notre système de santé » dont les enjeux sont d'innover pour rendre notre système de santé plus juste et plus efficace dans le monde d'aujourd'hui.

L'organisation de ce système passe par une recherche d'efficience optimale pour une prise en charge de qualité. Le fonctionnement des structures de soins évolue vers un mode plus coopératif et transversal qui s'appuie sur des stratégies de communication et de développement des compétences.

Il tient compte de l'évolution des missions des instituts de formation :

L'Arrêté du 31 juillet 2009 relatif aux autorisations des instituts de formation préparant aux diplômes paramédicaux précise les missions des instituts (Art.3) :

- ✓ La formation initiale des professionnels pour lesquels l'institut est autorisé ;
- ✓ La formation préparatoire à l'entrée dans les instituts de formation ;
- ✓ La formation continue des professionnels incluant la formation d'adaptation à l'emploi ;
- ✓ La documentation et recherche d'intérêt professionnel.

3 LES ENJEUX

Ce projet s'inscrit dans un contexte d'évolution et de modernisation du système de santé et une proximité géographique avec l'université puisque nous avons intégré les bâtiments l'UFR santé de l'université Caen Normandie.

3.1 National

- ✓ La démographie des professionnels de santé et les prévisions de flux liés aux départs en retraite des professionnels de santé dans les années à venir posent la question de la relève et conduisent à la nécessité d'une communication sur ces professions pour assurer leur attractivité.
- ✓ Le développement des parcours individuels de formation tout au long de la vie, des passerelles entre les formations et les métiers génèrent des besoins de formation continue et d'adaptation aux emplois nouveaux.
- ✓ La perspective de procédure de certification des instituts oriente une réflexion sur une démarche qualité s'appuyant sur des indicateurs de suivi.
- ✓ Le partenariat état régions conclu au printemps 2016 qui a permis de partager les objectifs de la « Grande conférence de la santé ».
- ✓ Le rapport de l'IGAS et de l'IGAENR² publié en 2017 avec notamment les 3 mesures suivantes:
 - mesure 5 : droits sociaux des étudiants en formation paramédicale,
 - mesure 6 : évaluation de l'offre de formation,
 - mesure 13 : ancrage pédagogique de ces formations à l'université.
- ✓ Le bilan intermédiaire³ de la mission Universitarisation des formations paramédicales et de maïeutique

3.2 Local

La Région Normande et le territoire de santé présentent un certain nombre de caractéristiques :

- Vieillesse importante de la population en Normandie. Les seniors sont plus nombreux dans les grandes villes de la région, ils représentent plus du quart de la population dans certains territoires des départements du Calvados, de la Manche ou de l'Orne.⁴
- Problématiques des conduites addictives⁵ identifiées comme prioritaires par l'ARS.

² <http://www.igas.gouv.fr/spip.php?article618>

³ Rapport de février 2018, rédigé par Stéphane Le Bouler « Bilan intermédiaire de la concertation et propositions d'orientation ».

⁴ <https://www.insee.fr/fr/statistiques/3574639-consulté> le 14/08/2019

⁵ <https://www.normandie.ars.sante.fr/addictions-et-conduites-risques-0>

- ✓ Le développement de la Formation Ouverte à Distance (FOAD) dans tous les Instituts de formation intégrés dans le système LMD de la région en partenariat avec le Conseil Régional de Normandie (CRN) et l'Université de Caen Normandie ; cette dimension oriente le projet dans le développement des nouvelles technologies d'information et de communication (NTICS) et impacte l'évolution du métier de formateur.
- ✓ L'organisation de la mission de formation continue en lien avec le projet de formation de l'établissement.
- ✓ L'intégration des instituts du pôle dans les locaux du Pôle des Formations et Recherche en Santé (PFRS) de l'université Normandie Caen a permis une réorganisation des missions des professionnels, une mutualisation accrue des organisations pédagogiques et administratives et le développement de partenariats forts avec l'université dans une logique d'inter professionnalité.
- ✓ Le choix d'une double direction pour l'ensemble des instituts nécessite une réorganisation de l'équipe de direction (secrétariats et adjoints de direction), en particulier sur le recrutement et la répartition des missions des adjoints de direction (Cadres Supérieurs de Santé positionnés sur des regroupements d'instituts ou des missions transversales).

4 LE CONTEXTE DE L'ETABLISSEMENT

Des éléments descriptifs sont également spécifiés dans les projets pédagogiques des instituts et écoles du pôle.

4.1 Contexte du Centre Hospitalier Universitaire ;

Plusieurs aspects de la configuration de l'établissement sont en mutation :

- ✓ Le projet de reconstruction du CHU.
- ✓ L'engagement dans une démarche permanente d'amélioration de la qualité.
- ✓ L'intégration de l'ensemble des instituts de formation des professionnels de santé dans le Pôle de Formation et Recherche en Santé en avril 2015.
- ✓ L'engagement dans la recherche par la création d'un poste de coordonnateur de la recherche paramédicale.

Les évolutions précédemment évoquées ont profondément remis en cause les conceptions classiques du métier de formateur. Elles induisent un parcours de formation individualisé dans une approche pédagogique qui reste à prédominance collective. Les instituts de formation sont amenés à renforcer le suivi pédagogique du futur professionnel, à développer l'accompagnement clinique et l'analyse des pratiques en partenariat avec les terrains de stage tout en accompagnant également les professionnels dans cette même dynamique.

AXES DU PROJET

| INSCRIRE LES INSTITUTS ET ECOLES DANS UNE DYNAMIQUE PROSPECTIVE ET INNOVANTE | |
|---|--|
| Axe 1 | ▪ Renforcer la démarche qualité dans une logique de référentiel HCERES |
| Axe 2 | ▪ Promouvoir les activités numériques en partenariat avec l'université. |
| Axe 3 | ▪ Renforcer et structurer des liens avec les établissements et professionnels de santé accueillant les étudiants et élèves en stage; |
| Axe 4 | ▪ Accompagner les équipes pédagogiques et administratives vers l'universitarisation et une montée en compétence raisonnée. |
| Axe 5 | ▪ Consolider les parcours des étudiants et leurs droits dans le cadre universitaire. |

5 LES ORIENTATIONS RETENUES

Le renforcement de la démarche qualité par l'harmonisation des pratiques et la formalisation des procédures, en poursuivant la démarche d'amélioration continue de la qualité de la prestation de formation pour obtenir à moyen terme une certification du pôle par l'Université.

Promotion de la communication interne et externe et poursuite de la politique de développement numérique dans les domaines pédagogiques et administratifs, en étant réactif et en renforçant l'attractivité de notre organisme de formation pour les étudiants, élèves et les professionnels. Il s'agit d'être en adéquation avec la « révolution numérique » qui s'opère dans les structures de formation et l'environnement des futurs lieux d'exercice professionnels. Nous souhaitons former des futurs professionnels autonomes et efficaces en matière de veille, de mobilisation et de valorisation d'information et donner les moyens à nos étudiants et élèves d'entrer dans un processus de développement professionnel continu en amorçant ce développement technologique tant en matière de pédagogie que de documentation. Cette démarche s'accompagnera de mutualisations et de partenariats avec l'UFR (Unité de Formation et de Recherche) santé de Caen.

Renforcement et structuration des liens avec les établissements et professionnels de santé accueillant les étudiants en stage, en poursuivant une logique partenariale dans l'objectif d'optimiser le système de formation et d'enrichir les pratiques, les méthodes et les outils (incluant le projet de formation continue et de documentation).

Optimisation du dispositif de formation par la valorisation des compétences des formateurs, en particulier dans le domaine des technologies d'information et de communication (TICS) et de la recherche (valorisation des travaux universitaires des étudiants et de l'équipe enseignantes).

5.1 Renforcer la démarche qualité dans une logique de référentiel HCERES

Contexte :

L'instruction n° DGOS/RH1/2010/228 du 11 juin 2010, renforce les compétences des ARS quant au « contrôle du suivi des programmes et de la qualité de la formation proposée dans chaque établissement ou IF paramédical ».

La convention tripartite entre l'université, l'ARS et le Conseil Régional dans le cadre d'un Groupement de Coopération Sanitaire (GCS) fait apparaître la perspective de certification des IF.

Le rapport Le Bouler transmis en février 2018 précise ;





Proposition 12 : mettre en œuvre résolument l'évaluation des formations paramédicales sous l'égide du HCERES et conforter les politiques de site en matière d'universitarisation à partir des éclairages de l'évaluation partenariale

Suite au projet de pôle 2015-2019, un COPIL qualité a été initié dans le pôle et a permis la révision de nombreuses procédures et maquettes, la mise en place d'une base documentaire partagée et le suivi des évènements indésirables.

Pilote :

CSS en charge de la démarche qualité

Objectifs :

-  S'inscrire dans le référentiel de l'université (HCERES)
-  Formaliser le manuel qualité
-  Renforcer l'évaluation dans les processus.
-  Poursuivre l'organisation de la gestion documentaire

Moyens mis en œuvre :

- Elaboration du manuel qualité en tenant compte des prescriptions du référentiel HCERES
- Evaluation de l'ensemble du processus.
- Finalisation du plan de classement documentaire ;
- Mise en œuvre d'un circuit d'enregistrement des documents qualité.
- Alimentation et prise en compte du compte qualité.
- Formation des nouveaux agents

Indicateurs de suivi

- Rédaction du manuel
- Nombre de pratiques professionnelles évaluées ;
- Nombre de dysfonctionnements identifiés ; Nombre de mesures correctives mise en place ;
- Amélioration des cotations lors des autoévaluations.
- Taux de satisfaction des utilisateurs du plan de classement (enquête annuelle auprès des étudiants et élèves) ;

Calendrier

2020
Chaque année
Chaque année
2022- 2024

5.2 Promouvoir les activités numériques en partenariat avec l'université.

Contexte :

Les équipements ont un effet direct sur la qualité et l'adaptation de la formation. La reconnaissance du cursus LMD, mis en application à la rentrée 2009 pour la formation IDE, en 2012 pour les formations IADE et IFMEM réoriente fortement la pédagogie ; Un projet de FOAD⁶ soutenu par la Région et l'Université a permis de déployer la formation universitaire sur l'ensemble des instituts de la région. Il s'appuie sur une volonté de développer l'autonomie des étudiants. Ce projet s'accompagne d'un accès à la plateforme MOODLE de l'Université de Normandie.

Parallèlement, de nombreux outils pédagogiques interactifs se sont développés dans les domaines de la pédagogie et de la documentation.

Des 2010, un comité de pilotage FOAD composé de formateurs référents, membres du comité technique en partenariat avec le CEMU⁷ a produit de nombreuses ressources

L'unification et la révision de ressources anciennes, à destination des instituts de la région, est un projet qui sera porté par le GCS IFSI Normand.

En interne, le Comité de pilotage simulation initié par le précédent projet de pôle, composé de formateurs titulaires de masters et DU en simulation développe des scénarios pédagogiques innovants et forme les nouveaux formateurs aux pratiques de simulation et de débriefing.

Pilote :

Objectifs :

- Poursuivre le développement des formations à distance en partenariat avec les acteurs universitaires
- Participer à la mise à jour des connaissances déposées en e-learning sur les formations Licence master sur la région Normandie
- Poursuivre les innovations numériques (évaluations en ligne) et en simulation

Moyens mis en œuvre :

- Révision des contenus universitaires en ligne sur la plateforme Moodle avec les groupes auteurs des autres instituts régionaux et ou l'UFR santé pour les UE mutualisées ;
- Dépôt par les formateurs de scénarios et ressources spécifiques aux UE cœur de métier non incluses dans le schéma universitaire ;
- Formation des pairs et nouveaux formateurs par les cadres titulaires de DU et master en E Learning et simulation ;
- Développement de la technique du débriefing dans les activités en travaux dirigés.

Indicateurs de suivi

- Taux de satisfaction des usagers (enquête annuelle auprès des étudiants et élèves) ;
- Nombre de dysfonctionnements identifiés et mesures correctives mise en place ;
- Suivi des résultats aux évaluations (FOAD et simulation).

Calendrier

Chaque année

⁶ Formation ouverte à distance

⁷ Centre d'enseignement multimédia de l'Université

5.3 Renforcer et structurer les liens avec les établissements et professionnels de santé accueillant les étudiants et élèves en stage;

Contexte :

Le pôle collabore avec de nombreux stages au sein du CHU de Caen (environ 40% de capacité d'accueil) mais également avec les ES publics et privés de la région (*ESPICS de l'agglomération caennaise, Pôle de santé de la côte fleurie ainsi que quelques structures spécifiques sur Caen* ☐ *Centre François Baclesse, EPSM, SSR...*) et de nombreux EHPAD. Depuis 2015, les bases de données ont été partiellement actualisées en tenant compte des acteurs spécifiques (maîtres de stages, tuteurs).

On note toutefois des difficultés sur certains terrains dans la dynamique d'accueil d'accompagnement et d'évaluation ; les outils (portfolio, feuilles de bilans de stage et rapports circonstanciés) ne sont pas toujours maîtrisés.

Les différentes étapes du processus stage ne sont pas formalisées dans leur globalité.

Des activités d'analyse de pratiques sont développées par les formateurs mais leur place dans le cadre du suivi clinique sur les terrains de stage n'est pas clairement identifiée et suivie.

Pilote :

DS et CSS

Objectifs:

- Poursuivre les partenariats avec les réseaux existants ;
- Accompagner les partenaires de terrain dans les procédures d'encadrement ;
- Communiquer sur les évolutions ;
- Formaliser l'ensemble des procédures sur le processus stage et le diffuser ;
- Développer le suivi clinique en stage par les formateurs.

Moyens mis en œuvre :

- Mise à jour de la base de données stages et suivi des indemnités (CSS et agent administratif dédié) ;
- Poursuite de l'accompagnement des équipes pour finaliser les projets d'encadrement (accueil, formation, évaluation et utilisation adaptée des outils) par les formateurs référents des différents terrains ;
- Organisation de réunions annuelles pour les maîtres de stage (informations sur les évolutions)
- Mise en place d'un groupe de travail « processus stage » piloté par deux CSS et rédaction du livret stage incluant les procédures des différents étapes ;
- Rédaction de la fiche de poste « référent de suivi clinique en stage » par et pour les formateurs.

Indicateurs de suivi

- Nombre de chartes et livrets d'accueil contractualisés ;
- Taux de satisfaction des responsables des terrains de stage et d'étudiants.

Calendrier

Chaque année

5.4 Accompagner les équipes pédagogiques et administratives vers l'universitarisation et une montée en compétence raisonnée.

Contexte :

La proximité des acteurs de l'UFR et ceux des instituts, réunis en un même lieu, facilite le travail en partenariat. Le rapport publié en février 2018 du bilan intermédiaire de la mission « *universitarisation des formations paramédicales et de maïeutique* » menée par Stéphane Le Bouler propose aux ministres « de conduire le processus d'intégration des formations paramédicales au sein de l'université autour de 3 axes de travail : l'organisation de la formation et de la recherche, le parcours de l'étudiant et les enjeux de gouvernance ». Le COPIL recherche initié lors du précédent projet de pôle, composé de formateurs des 7 instituts et écoles a largement permis l'acculturation des formateurs à la nécessité de s'engager dans la recherche. Il s'agit désormais de consolider la démarche. L'inscription en Doctorat de gestion d'un formateur de l'IFCS et une formation institutionnelle aux différentes méthodes de recherche devra faciliter la démarche. De même, il s'agira de maintenir notre modèle de professionnalisation par le développement des compétences techniques des formateurs et l'accompagnement en stage.

Pilote :

DS

Objectifs :

- S'inscrire dans une logique de mutualisation des contenus de formations en privilégiant l'inter professionnalité des métiers de la santé.
- Maintenir une compétence clinique des formateurs.
- Favoriser le développement de la recherche paramédicale.
- Favoriser la constitution d'un vivier d'enseignants-chercheurs.
- Permettre une qualification des formateurs d'un niveau Master s'inscrivant dans une logique de développement des compétences.

Moyens mis en œuvre :

- Collaboration accrue avec l'UFR santé afin d'intégrer la logique de mutualisation des enseignements ;
- Accueil des stagiaires et notamment des doctorants ;
- Poursuite d'un plan pluriannuel de formation universitaire pour les cadres formateurs ;
- Mise en œuvre de temps de communication et d'échanges d'actualité **professionnelle**

Indicateurs de suivi

- Le nombre de scénarios incluant des enseignements communs.
- Le nombre de publications des travaux des étudiants et des formateurs.
- Le processus de maintien des compétences cliniques des formateurs.
- Le nombre de formateurs disposant d'un Master.

Calendrier

Chaque année.

2021
2024

5.5 Consolider les parcours des étudiants et leurs droits dans le cadre universitaire.

Contexte :

La gouvernance des instituts de formation paramédicaux a été révisée par l'arrêté du 17 avril 2018. Le conseil et les sections, anciennement conseils des IF ne sont plus consultatifs mais décisionnaires : Les élus de promotion siégeant dans les différents conseils peuvent activement prendre part aux décisions de leurs instituts.

En ce qui concerne le bien être des étudiants, la fédération des étudiants infirmiers⁸ publie en 2014, une nouvelle enquête qui établit un constat alarmant : « 85% des étudiants en soins infirmiers considèrent leur formation comme violente, tant physiquement que psychologiquement ».

Par ailleurs, le rapport Le Bouler précise dans la proposition 8 ; « Faire du bien être de l'étudiant et de la prévention des risques psychosociaux une priorité de régulation des formations »

Pilote :

DS et CSS

Objectifs :

- ↪ Impliquer les délégués des étudiants dans le renforcement de la communication entre l'équipe de direction et les promotions
- ↪ Préparer les instances avec les délégués
- ↪ Faire participer les représentants des étudiants aux bilans et réajustements des projets pédagogiques et du règlement intérieur
- ↪ Développer des ateliers « bien être » pour les étudiants

Moyens mis en œuvre :

- Intervention des responsables des services universitaires auprès des étudiants pour présenter les différents accès
- Organisation de réunions mensuelles avec les délégués de promotion
- Implication accrue des délégués dans la préparation des instances
- Mise en place d'ateliers de relaxation et sophrologie
- Poursuite du dispositif d'aide à la réussite, du tutorat et des suivis de parcours personnalisés.

Indicateurs de suivi

- Taux de satisfaction des étudiants
- Progression d'indicateurs de réussites (taux de résultats)
- Suivi des interruptions de scolarité

Calendrier

Chaque année

⁸ FNESI

CONCLUSION

Le précédent projet de pôle a permis des avancées significatives des équipes vers la mutualisation des enseignements en interdisciplinarité, le développement de scénarios intégrant des techniques pédagogiques innovantes, la mise en œuvre d'une démarche qualité et le renforcement des liens avec les structures d'accueil des étudiants et élèves en stage.

La contribution de chacun à la constitution de ce socle va, sans aucun doute, nous permettre collectivement d'aller plus loin vers les mutations à venir. Nous allons ensemble poursuivre les efforts engagés dans une logique de collaboration rapprochée avec nos partenaires universitaires, terrains de stage, étudiants et élèves et tutelles (ARS, Région et certificateur).

Certains axes vont être poursuivis ; en intégrant le référentiel HCERES pour la rédaction du manuel qualité et l'évaluation systématique et harmonisée de nos activités, le développement du numérique dans les contenus pédagogiques, afin de mutualiser des contenus de formation, des activités en simulation en priorisant la pluridisciplinarité. D'autres, très en liens avec le parcours des étudiants en stage, seront consolidés pour leur permettre l'apprentissage du métier qu'ils ont choisi dans de bonnes conditions.

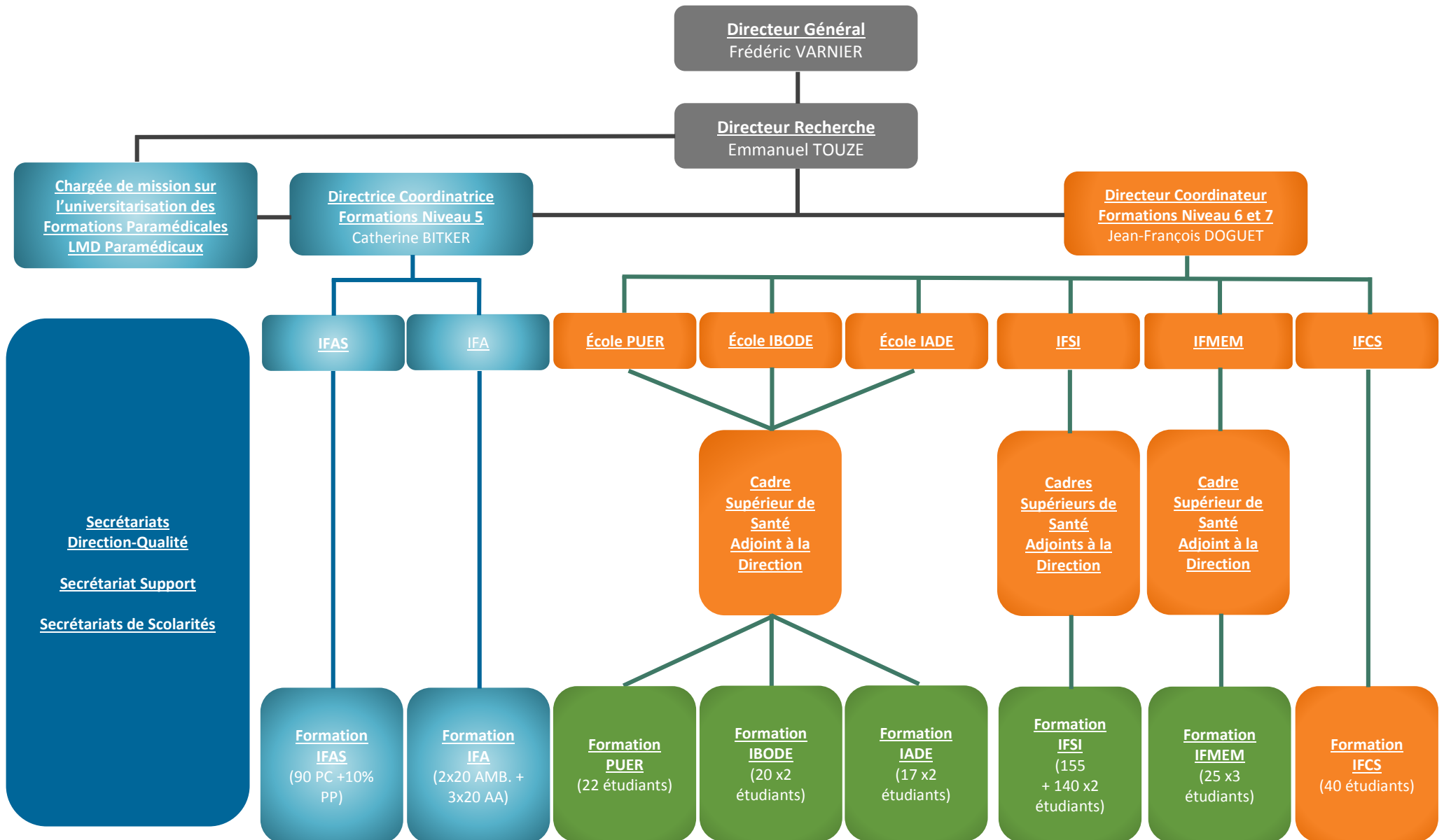
Enfin, ce projet de pôle prône une attention toute particulière à l'accompagnement des équipes pédagogiques et administratives dans ce contexte à mutations rapides. Il s'agira de maintenir notre spécificité de formation professionnalisante qui combine à la fois l'acquisition de compétences techniques et relationnelles pour chacun des métiers, ce qui permettra une employabilité de qualité de nos étudiants et élèves.

Il s'agira aussi, d'engager l'ensemble des formateurs dans une logique universitaire axée sur la recherche et le développement des connaissances et surtout de démontrer notre plus-value dans le suivi pédagogique des étudiants et élèves d'un point de vue théorique et clinique. Les équipes administratives fortement sollicitées mobiliseront plus encore des compétences facilitant la gestion dématérialisée des dossiers dans le respect des procédures.

Les cinq années à venir s'inscrivent dans un contexte sociétal à fortes et rapides évolutions. Ce projet a pour vocation d'impulser une dynamique intégrant l'ensemble de ces mutations.

6 ANNEXES

6.1 L'organigramme du pôle des formations paramédicales du CHU de Caen



6.2 Evaluation du projet de pôle 2015-2019

Evaluation du projet de pôle 2015-2019

Date d'échéance : 31-déc.-19

AXE 1 : Développement d'un dispositif qualité par l'harmonisation des pratiques et les formalisation des procédures

| % accompli | Objectifs | Échéance | Notes |
|------------|---|------------|--|
| 100% | Organiser un comité de pilotage de la qualité | 1-janv.-17 | |
| 50% | Elaborer le manuel qualité | 1-janv.-20 | Ligne directrice : politique qualité non rédigée par la direction |
| 75% | Déployer une gestion documentaire partagée | 1-sept.-15 | Mise à jour constante nécessaire, problématiques liées aux utilisateurs |
| 50% | Harmoniser les pratiques pédagogiques et administratives | 1-janv.-17 | Plus de réunions pédagogiques pour l'échange et le partage des pratiques |
| 50% | Actualiser les procédures | 1-mars-19 | En cours, processus permanent |
| 50% | Diffuser et tracer les documents qualité | 1-mars-19 | Procédure de diffusion validée, traçabilité en cours |
| 100% | Evaluer les pratiques sur la base du référentiel qualité | 1-janv.-19 | Auto-évaluation faite, axes prioritaires identifiés, mise en œuvre à prévoir |
| 100% | Elaborer la cartographie des risques | 1-janv.-16 | Faite et mise à jour |
| 100% | Elaboration de maquettes pédagogiques communes | 1-juin-19 | Dès que nécessaire |
| 100% | Création d'un dossier de suivi pédagogique partagé | 1-sept.-15 | Fait, à mettre à jour avec GT suivi pédagogique |
| 100% | Mise en place d'une coordination pédagogique suivie par l'équipe de direction | 1-janv.-16 | OK mais à redéfinir compte-tenu de l'évolution des organisations |
| 100% | Développer des outils de communication | 1-juin-19 | Internes et externes |
| 100% | Organiser le signalement et le traitement des événements indésirables | 1-sept.-16 | Dépassé, organisation de CREX et suivi d'actions correctives |
| 75% | Mettre en place des outils de bilans et d'enquête de satisfaction | 1-sept.-19 | Enquêtes de satisfaction OK, bilan d'enseignements en cours de révision |

Evaluation du projet de pôle 2015-2019

Date d'échéance : 31-déc.-19

AXE 2 : Promotion de la communication interne et externe et engagement d'une politique de développement numérique dans les domaines pédagogiques et administratifs

| % accompli | Objectifs | Échéance | Notes |
|----------------|--|------------|---|
| 100% | Intégrer la formation à distance dans les projets pédagogiques | 1-janv.-16 | OK pour les IF concernés, intégré également pour les spécialités |
| 100% | Déployer le logiciel de gestion dans toutes les composantes du pôle | 1-janv.-18 | |
| 25% | Rédiger un projet de communication | 1-juin-19 | Quelques éléments formalisés dans dossier agrément |
| 0% | Rédiger un projet numérique | | Non réalisé |
| 50% | Développer les techniques de simulation dans le cadre des différentes formations | 1-janv.-19 | Mutualiser les ressources et les compétences est nécessaire pour mener à terme, cf bilan COPIL simulation |
| 100% | Rédiger une procédure de prêt des équipements | 1-sept.-16 | |
| 0% | Sécuriser les équipements | | |
| Non applicable | Rédiger une charte numérique | | Impossible : obligation d'utiliser charte numérique CHU et/ou Université |
| 25% | Former les formateurs à l'utilisation des technologies innovantes en formation | 1-déc.-17 | Formation d'une moitié de l'équipe, DU, master... à mutualiser en terme de compétences |
| Non applicable | Etudier un projet de laboratoire de compétences intégrant les outils de simulation | | |
| Non applicable | Rédiger une procédure d'utilisation de la FOAD | | |
| 100% | Développer la communication externe, réactualiser les outils de communication | 1-janv.-18 | Mise à jour des sites internet, plaquettes et organisation de journées de communication |
| 100% | Faire de Moodle l'interface centrale de la communication avec les étudiants | 1-sept.-15 | OK pour les IF concernés |

Evaluation du projet de pôle 2015-2019

Date d'échéance : 31-déc.-19

AXE 3 : Renforcement et structuration des liens avec les établissements et professionnels de santé accueillant les étudiants et élèves en stage

| % accompli | Objectifs | Échéance | Notes |
|----------------|--|------------|---|
| 100% | Créer et renforcer les réseaux existants | 1-janv.-17 | Nomination d'un CSS dédié au partenariat de stage IFSI, IFAS. Autres IF, mission assurée par les formateurs |
| 100% | Accompagner les partenaires de terrain dans les procédures d'encadrement | | Accompagnement au tutorat, travail sur parcours des stagiaires |
| 100% | Communiquer sur les évolutions des formations | | Fait régulièrement |
| 50% | Répondre aux besoins de la formation continue et de documentation des établissements dans le cadre de partenariats | | Formation continue limitée à l'encadrement des stagiaires, mutations importantes de la formation continue, à revoir |
| 100% | Mettre à jour les bases de données des terrains de stage | 1-sept.-17 | |
| 25% | Assurer la traçabilité des qualifications des stages | | |
| Non applicable | Mettre en place un catalogue annuel de formation continue | | Participation au catalogue de formations du CHU, abandon du projet |

Evaluation du projet de pôle 2015-2019

Date d'échéance : 31-déc.-19

AXE 4 : Optimisation du dispositif de formation par la valorisation des compétences des formateurs, le développement des méthodes et des outils

| % accompli | Objectifs | Échéance | Notes |
|----------------|--|------------|--|
| 100% | Réactualiser les profils de postes | | Fait régulièrement |
| Non applicable | Développer les outils GPMC | | |
| 100% | Formaliser une politique d'accueil et d'intégration des nouveaux formateurs | 1-sept.-17 | A reconduire |
| 100% | Elaborer une procédure d'encadrement des stagiaires cadres de santé | 1-sept.-16 | A actualiser |
| 50% | Permettre aux formateurs d'actualiser leurs connaissances et d'adapter leur pédagogie en la centrant sur le référentiel de compétences et l'utilisation des nouvelles technologies | | Se baser sur une étude précise des besoins pour adapter la demande |
| 25% | Formaliser les compétences et expériences par la publication des travaux de recherche ou d'activités innovantes dans le pôle | 1-juin-17 | quelques publications à la marge, à développer |
| 100% | Permettre aux cadres de santé formateurs d'actualiser leurs connaissances réglementaires | | |
| 25% | Poursuivre le plan pluriannuel de formation universitaire des cadres | | Le plan n'est pas clairement établi |
| 50% | Mettre en place une veille documentaire | | En partie alimentée |

BIBLIOGRAPHIE

TEXTES LEGISLATIFS et REGLEMENTAIRES

CODE DE LA SANTE PUBLIQUE :

Compétences respectives de l'Etat et de la région Articles L. 4383-1 à L. 4383-6 et R.4383-2 à R. 4383-5

MINISTERE DE L'EMPLOI ET DE LA SOLIDARITE,

Décret n° 2002-50 du 19 avril 2002 portant statut particulier du corps de directeur des soins de la fonction publique hospitalière, Journal Officiel n°95, 23 avril 2002.

MINISTERE DE LA SANTE ET DES SPORTS,

Arrêté du 31 juillet 2009 relatif aux autorisations des instituts de formation préparant aux diplômes d'infirmier, infirmier de bloc opératoire, infirmier anesthésiste, puéricultrice, masseur-kinésithérapeute, pédicure-podologue, ergothérapeute, manipulateur d'électroradiologie médicale, aide-soignant, auxiliaire de puériculture, ambulancier, technicien de laboratoire d'analyses biomédicales, cadre de santé et aux agréments de leur directeur.

Arrêté du 13 décembre 2018 modifiant l'arrêté du 31 juillet 2009 relatif au diplôme d'Etat d'infirmier

OUVRAGES

BARBIER, J.M., BOURGEOIS, E., DE VILLERS, G. & KADDOURRI, M., *Constructions identitaires et mobilisation des sujets en formation*. Paris : L'Harmattan, 2006.

CAMPPIA, P. *Penser la formation des infirmières et des cadres de santé : réflexions critiques et expériences de formateurs et d'étudiants*. Paris : Editions Seli Arslan, 2015.

DEMOL, J.-N., GUILLAUMIN, C. *Former et prendre soin*. Paris : L'Harmattan, 2014.

DUPUIS, M., GUEIBE, R., HESBEEN, W. *Les formations aux métiers de la santé : du projet de formation au projet pédagogique en pratique*. Paris : Editions Seli Arslan, 2013.

JORRO, A. & DE KETELE, J-M. *La Professionnalité émergente : quelle reconnaissance?* Bruxelles : De Boeck, 2011.

LE BOTERF, G., *Construire les compétences individuelles et collectives*. 6^è édition. Paris : Eyrolles, 2014.

LEBRUN, M., SMIDTS, D., BRICOULT, G. *Comment construire un dispositif de formation ?* Bruxelles : De Boeck, 2011.

LEMAITRE, D., HATANO, M. *Usages de la notion de compétence en éducation et formation*. Paris : L'Harmattan, 2007

PERRENOUD, P. *Dix nouvelles compétences pour enseigner : invitation au voyage*. 6ème édition, Paris : ESF, 2008.

PERRENOUD, P. *Développer la pratique réflexive: Dans le métier d'enseignant*. EFS Sciences humaines, 2018.

PRISSETTE, S., DUPUY-MARIBAS, C. *Formation par la simulation et soins infirmiers : méthodes, organisations, applications pratiques*. Rueil-Malmaison : Lamarre, 2016.

PSIUK T., « L'apprentissage du raisonnement clinique : Concepts fondamentaux- Contexte et processus d'apprentissage ». 2ème Edition Deboeck, 2019

REY, B. *La notion de compétence en éducation et formation : enjeux et problèmes*. Bruxelles : De Boeck, 2014.

SCALLON, G. *Des savoirs aux compétences : exploration en évaluation des apprentissages*. Bruxelles : De Boeck, 2015.

WITORSKI, R. & SOREL, M., *La professionnalisation en actes et en questions*. Paris : L'Harmattan, 2005.

WITORSKI, R. *Formation, travail et professionnalisation*. Paris : L'Harmattan, 2005.

PERIODIQUES

ACKER F., RAPIAU M-T., mars 2008, « Gérer le secteur santé avec des dispositifs généraux, le cas de la formation ». *Gestions hospitalières*, n° 474, pp 174-180.

NOEL-HUREAUX E., décembre 2005, « Quelles perspectives pour les formateurs en soins infirmiers ? ». *Education permanente*, n°165, pp 189-199.

PSIUK T., septembre 2009, «Quelle organisation pédagogique dans le nouveau référentiel de formation ? ». *Info-CEFIEC*, n° 19, pp 12-13.

VIDAL-BOYER H., novembre-décembre 2009, « Licence, master, doctorat : Quels diplômes pour quels métiers ? ». *Gestions hospitalières*, n° 531, pp 66-69.

REPERTOIRES ET GUIDES

LE REPERTOIRE DES METIERS DE LA FONCTION PUBLIQUE HOSPITALIER
<http://www.metiers-fonctionpubliquehospitaliere.sante.gouv.fr/Repertoire-des-metiers-de-la.html>

PLAN ÉTUDIANTS ACCOMPAGNER CHACUN VERS LA RÉUSSITE enseignementsup-recherche.gouv.fr education.gouv.fr, 30 octobre 2017

RAPPORTS

MINISTERE DES SOLIDARITES ET DE LA SANTE ET MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION.,

Rapport Mission Universitarisation des formations paramédicales, présenté par Stéphane LE
BOULER, février 2018.

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DE LA RECHERCHE ET DE
L'INNOVATION,

Rapport Reforme le premier cycle de l'enseignement supérieur et améliorer la réussite des
étudiants, présenté par Daniel FILATRE, octobre 2017

